



Marché 2022/09 : Travaux de confortement, désamiantage et déconstruction de biens sinistrés dans la vallée de la Roya à la suite de la tempête Alex Communes sinistrées par la tempête Alex (Vallée de la Roya) Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, Breil-sur-Roya

C.A. de la Riviera Française - 16 Rue Villarey – 06500 Menton
Point(s) de contact : M. JC Savelli 06500, Menton, Téléphone : (+33) 4 92 41 80 44 –
Courriel : commande.publique@carf.fr Code NUTS : FR

Adresse(s) internet : <http://www.riviera-francaise.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Objet du marché : Travaux de confortement, désamiantage et déconstruction de biens sinistrés dans la vallée de la Roya à la suite de la tempête Alex

Lieu d'exécution : Territoire communautaire (06500)

Caractéristiques principales :

Le présent marché a pour objet la fourniture de composteurs individuels, sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française.

Les prestations, objet du marché, ainsi que les conditions d'exécutions sont décrites dans les pièces du marché.

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : précisés dans les pièces du marché.
- Situation juridique - références requises : précisée dans les pièces du marché.
- Capacité économique et financière - références requises : précisée dans les pièces du marché
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : précisées dans les pièces du marché.

Critères d'attribution

Voir les pièces du marché

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Date limite de réception des offres : 13 mai 2022 .à 11h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 avril 2022